



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1997/19
9 janvier 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL CONCERNANT LES POUVOIRS DU
REPRÉSENTANT, DU REPRÉSENTANT ADJOINT ET DES REPRÉSENTANTS
SUPPLÉANTS DU KENYA AU CONSEIL DE SÉCURITÉ

Conformément à l'article 15 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général annonce qu'il a reçu des pouvoirs, signés le 30 décembre 1996 par le Ministre kényen des affaires étrangères et de la coopération internationale, attestant que M. Njuguna M. Mahugu a été nommé représentant du Kenya au Conseil de sécurité, M. Kipkorir Alyazad Rana, représentant adjoint et M. Thomas Boniface Amolo, M. Wanyambura Mwambia, Mlle Amina Mohammed, M. James Warui Kihwaga et M. Thuita Mwangi représentants suppléants.

De l'avis du Secrétaire général, ces pouvoirs sont en bonne et due forme.
